



Pour soutenir l'avenir de Grignon, bien commun de l'agroécologie, de la biodiversité et des sciences de la vie, adhérez ou réadhérez au Collectif pour le Futur du Site de Grignon (cfsgr.fr)

Pour participer aux votes de l'AG du 25 nov., vous devrez être à jour de votre cotisation annuelle

<http://www.cfsgr.fr> <https://www.facebook.com/cfsgrignon> <https://twitter.com/cfsgrignon>



450 collaborateurs (INRA, AgroParisTech...)
350 étudiants
450ha de terres et forêts
40 000m2 bâtis

Nord-Est du Site de GRIGNON
(et le village)

La création du CFSG en janvier 2016 a permis **une mobilisation sans précédent contre la vente de Grignon au club sportif PSG**, (Qatar Investment Authority): pétition lancée en novembre 2015 par L. Vilbert avec 26 000 signatures, marches sur place (16 janvier et 12 mars 2016), plus de 40 articles (TV, radios, journaux), actions juridiques avec nos avocats. Soutiens de l'Académie des Sciences, de la Fondation Nicolas Hulot, d'Allain Bougrain-Dubourg (LPO Ligue de la Protection des Oiseaux)

Résultats: le 11 juillet 2016, le PSG **renonce** à acheter Grignon ; **le 8 décembre**, la **Mairie** de Thiverval-Grignon propose au CFSG d'être un des membres fondateurs du **GIP** (Groupement d'Intérêt Public) "Avenir de Grignon" ; **le 11 décembre**, suite aux démarches du CFSG, le **Conseil Constitutionnel** censure "l'amendement Grignon" de la loi Sapin 2 qui visait à allonger de 3 à 6 ans la durée entre la vente du site et celle de sa désaffectation.

Aujourd'hui, **l'État** continue à chercher à vendre secrètement Grignon au plus offrant. Avec tous nos alliés (associations, élus,...), il nous faut **rester vigilants** tout en contribuant à **préparer un projet d'avenir digne** pour Grignon, atout clé pour toute sa région et en particulier pour AgroParisTech à Saclay. C'est l'objet de la lettre ouverte envoyée le 10 juillet 2016 au Premier Ministre et aux trois Ministres concernés : Transition écologique et Solidaire, Agriculture, Enseignement supérieur. Cette lettre et l'argumentaire joint demandent "un moratoire pour étudier Grignon comme atout pour "Saclay". N'hésitez pas à faire connaître le CFSG.

Ci-après un bulletin d'adhésion à envoyer avec un chèque à l'ordre du CFSG au siège :
CFSG, 12 rue de Picardie 78650 Beynes

BULLETIN D'ADHESION

Collectif pour le Futur du Site de Grignon, 12 rue de Picardie 78650 Beynes (Association loi de 1901)

Nom :

Prénom :

Adresse :

e-mail :

Date :

Je suis intéressé(e) pour faire partie du **CA du CFSG** : Oui Non Peut-être

Cotisation de base : 15 euros

Cotisation de soutien : 30 euros et plus

Signature :